



HAL
open science

L'extériorisation des importateurs : Rejet des modèles étrangers et gouvernance souverainiste en Bolivie

Erwan Sommerer

► **To cite this version:**

Erwan Sommerer. L'extériorisation des importateurs : Rejet des modèles étrangers et gouvernance souverainiste en Bolivie. " L'étranger comme ressource politique ", Apr 2007, Rennes, France. halshs-00461936

HAL Id: halshs-00461936

<https://shs.hal.science/halshs-00461936>

Submitted on 7 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'extériorisation des importateurs :

Rejet des modèles étrangers et gouvernance souverainiste en Bolivie¹

Erwan Sommerer²

En décembre 2005, Evo Morales, le leader indien du MAS, a remporté l'élection présidentielle bolivienne en s'appuyant sur des registres discursifs tels que le nationalisme, le souverainisme et la promesse d'une refondation des institutions. Or, ces registres s'appuient sur une thématique charnière : le rejet des influences étrangères et des modèles politico-économiques d'importation. La victoire de Morales a donc aussi signifié la victoire d'une conception de l'action publique selon laquelle toute tentative d'appliquer à la Bolivie des recettes énoncées ailleurs est vouée à l'échec. Dès lors, à partir d'une analyse des discours du président et de la nouvelle constitution, cet article se propose d'évaluer le statut politique de ceux qui, étiquetés comme « importateurs » de modèles extérieurs, occupent une position problématique dans le processus actuel de renégociation des frontières symboliques de la Nation.

L'étude des processus de *policy transfer* appelle la constitution d'un sous-domaine de recherche qui est l'étude du rejet des modèles extérieurs³. C'est-à-dire ce que l'on peut définir comme la réticence, de la part d'acteurs institutionnels ou partisans, à mettre en œuvre ou à laisser mettre en œuvre des recettes, des méthodes ou des programmes politico-économiques énoncés, et éventuellement déjà appliqués, dans un autre pays. En nous appuyant sur le cas de la Bolivie depuis l'élection d'Evo Morales⁴ en décembre 2005, nous allons montrer qu'une telle réticence comporte deux aspects concomitants. Le premier est le rejet en tant que tel. Il faut se demander pour quelles raisons, à partir de quel registre de légitimation et de mobilisation, et avec quels effets sur l'action publique, le refus des influences étrangères fait

¹ Article inédit, version approfondie d'une communication présentée au colloque « L'étranger comme ressource politique » organisé par le CRAPE à l'IEP de Rennes les 26 et 27 avril 2007.

² Docteur en science politique, post-doctorant à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, membre du CREDAL (Paris III) et du Groupe d'études sieyèsiennes (Paris 1).

³ Notre attention se porte sur les échecs des transferts tels que Dolowitz ou Jacoby ont pu les étudier. Pour être précis, nous nous intéressons à la place de la dénonciation de tels échecs au sein d'un discours de mobilisation qui vise à délégitimer le principe du transfert. La réalité de l'échec importe alors moins que l'efficacité partisane de sa dénonciation. Nos recherches concernent donc ce que Rose appelle la faible désirabilité (*low desirability*) d'un modèle sur son lieu d'implantation. Cf. Richard Rose, 1993, *Lesson-drawing in Public Policy*, New York, Chatham House Publishers, 190 p. ; David Dolowitz, 1998, *Learning from America Policy Transfer and the Development of the British welfare state*, Eastbourne, Sussex Academic Press, 212 p. ; Wade Jacoby, 2000, *Imitation and politics, Redesigning Modern Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 226 p.

⁴ Evo Morales est le leader du *Movimiento Al Socialismo* (MAS). Dans les années 80, il se fait connaître en tant que syndicaliste et défenseur des paysans producteurs de coca. Il développe alors un discours de rejet des politiques néo-libérales et de valorisation de l'identité indienne. Au début des années 2000, plusieurs crises sociales en font la figure principale de l'opposition. Après avoir échoué en 2002, il est élu président en décembre 2005 avec 53,7%.

irruption dans l'espace public. Le second aspect est l'élaboration d'un substitut, autrement dit d'un paradigme interne dont la validité et l'utilité sont liées à la mise au jour de spécificités ou de nécessités nationales. Ce sont les deux facettes d'une gouvernance souverainiste selon laquelle le détour par l'extérieur est source d'erreur – ou plus simplement de domination coloniale – et peut être évité à condition de le remplacer par un projet autonome.

Sur un plan général, la pensée politique latino-américaine illustre bien le caractère indissociable de ces deux facettes. Depuis les guerres d'indépendance du vingtième siècle, les appels à la rupture avec les influences occidentales et les tentatives d'énonciation d'un modèle spécifique d'organisation politique et de développement sont courants⁵. Parmi ces tentatives, l'exemple bolivien appartient à une catégorie particulière : celle des pays dont le réservoir identitaire est demeuré suffisamment important pour que le rejet des modèles s'accompagne d'un appel au renouveau des pratiques culturelles indiennes. Dans ce contexte, le projet de substitution se base sur la réactivation d'un substrat précolonial pour lequel les influences extérieures constitueraient une menace. Ce substrat est un modèle, au sens où il est pourvoyeur de recettes et de solutions pour les politiques publiques. Mais c'est un modèle dont l'origine serait endogène, antérieure à la diffusion des idées occidentales sur le continent.

Cela implique un rapport spécifique à l'histoire et aux frontières. A l'histoire, tout d'abord, puisque cela fait de la période inaugurée par la conquête espagnole une parenthèse qu'il faut clore. Dans le cadre de cette périodisation, les institutions ou les pratiques inspirées de l'extérieur sont redéfinies comme contingentes et temporaires. Aux frontières, ensuite, et il y a là un phénomène qui nous semble décisif : nous ne faisons pas allusion aux frontières géographiques mais aux frontières plus symboliques de la Nation, donc de l'espace public en tant que lieu d'expression de la citoyenneté. En effet, nous allons montrer que c'est à travers la redélimitation du peuple légitime – qui est une construction sociale et discursive – que l'on découvre l'essentiel des conséquences institutionnelles de la distinction interne/externe. Ainsi, le rejet des modèles étrangers s'accompagne de l'invalidation des options politiques et économiques qui ont un lien avec l'extérieur. Du coup, les acteurs qui en sont les promoteurs sur le marché des paradigmes sont définis comme importateurs et tendent à être relocalisés, du fait même de cet étiquetage, aux limites de l'espace public et de la Nation. Dans cet article, nous prendrons comme fil conducteur ce processus d'extériorisation d'une catégorie d'acteurs politiques boliviens placés depuis décembre 2005 aux limites du peuple, et nous défendrons

⁵ Le populisme latino-américain, et notamment le péronisme argentin, a souvent associé le rejet des influences étrangères à l'émergence d'un porte-parole privilégié du peuple, lui-même perçu comme le détenteur exclusif de l'essence profonde de la Nation. Cf. notre étude à ce sujet : Erwan Sommerer, 2008, « Résistance à l'extériorité et populisme dans la pensée politique argentine », *Pandora*, n° 8, pp. 171-186.

l'idée que la restructuration de l'espace public qui en découle marque les limites de la gouvernance souverainiste de Morales.

Pour cela, il faudra répondre à plusieurs questions. Nous nous demanderons qui sont ces acteurs extériorisés, avant d'étudier le type de discours dans lequel sont énoncées les conditions de cette extériorisation. Nous nous intéresserons donc au système de représentations⁶ qui sous-tend le programme du MAS et de son leader. Puis nous interrogerons les axes possibles de concrétisation d'une politique publique souverainiste, notamment au regard de la constitution votée par l'assemblée constituante en décembre 2007 puis adoptée par référendum en janvier 2009⁷. Nous pourrons ainsi évaluer les effets juridiques du discours de rupture avec l'extériorité, le nouveau texte constitutionnel jouant sur les deux aspects que sont la réticence envers les influences étrangères et la recherche d'un substitut endogène. A ce stade, nous étudierons les évolutions structurelles de l'espace public bolivien et nous pourrons repérer la place occupée par ceux qui sont identifiés comme importateurs. Cette dernière interrogation est centrale car elle s'inscrit dans une problématique plus large qui est l'analyse du régime actuellement construit en Bolivie. Dans les discours de Morales et dans la constitution, on trouve une tentative pour articuler démocratie et indigénisme dans une même valorisation de la notion d'indépendance nationale. La mise en œuvre de ce paradigme s'effectue à la fois sur le plan institutionnel et symbolique. Or, dans les deux cas, la légitimité du processus vient de ce qu'il s'adresse en priorité à la majorité indienne de la population. Et notre hypothèse de fond sera alors que la juste appréciation du régime qui est édifié dépend avant tout du statut de la nouvelle minorité extériorisée.

Pour mener à bien cette analyse, nous nous appuierons sur un corpus constitué des discours prononcés par Evo Morales, ainsi que sur des tracts et professions de foi collectés au cours de la campagne pour les élections générales de décembre 2005. Concernant les discours, nous avons sélectionné ceux qui nous ont semblé les plus pertinents pour l'étude des objectifs de transformation des institutions boliviennes et de redéfinition des principes et valeurs qui les sous-tendent. Le discours d'investiture de janvier 2006 sera notre texte de référence, mais d'autres interventions publiques de Morales, telles que le discours d'inauguration de l'assemblée constituante d'août 2006 ou le discours de promulgation de la loi d'organisation

⁶ On parle de « système de représentations » pour évoquer les modèles en circulation sur la scène internationale sous leur aspect symbolique. Plus que de simples recettes techniques pour les politiques publiques, il faut donc les comprendre comme des cadres intersubjectifs en fonction desquels les acteurs partagent ou confrontent leur interprétation de leur environnement et des événements. Sur la diffusion des idées et leur rapport aux *policy paradigms*, cf. Javier Santiso, « Circulation des idées et relations internationales », dans *Les nouvelles relations internationales*, sous la dir. de Marie-Claude Smouts, Paris, Presses de Sciences Po, 409 p., pp. 227-251.

⁷ La nouvelle constitution bolivienne a été approuvée le 25 janvier 2009 par 61,43% des voix.

du référendum de janvier 2009 destiné à valider le nouveau texte constitutionnel, ont été utilisées⁸. De façon plus secondaire, les documents rassemblés au cours de la campagne de 2005 nous ont été utiles en tant que compléments illustrant les divers modes de diffusion du programme de Morales et de son parti. Ces documents, dont certains émanent de candidats à l'élection préfectorale⁹, constituent des déclinaisons des objectifs politiques et institutionnels de Morales sous une forme souvent vulgarisée et évocatrice des principaux aspects du projet de gouvernement du MAS. Leur collecte n'ayant pas été systématique – cela aurait nécessité une analyse plus approfondie des divers supports et de leur destinataires – nous ne nous en servons ici qu'en tant qu'émanations subalternes des prises de positions discursives du président bolivien.

Toutefois, ces discours et documents ne sont qu'une partie de notre corpus. Notre propos, en effet, consiste à appréhender ce type de support empirique sous l'angle de ce que Lucien Jaume, dans le champ de l'étude des idées politiques, a qualifié d'« idéopraxie »¹⁰. Ainsi, les discours tels que ceux que nous analysons sont indissociables des pratiques dont ils constituent l'environnement symbolique : ils sont destinés à légitimer ou disqualifier certaines pratiques, tandis que l'action publique, en tant que pratique étatique, est destinée à prouver leur possible effectivité. Or, au cœur de cette interdépendance – l'énonciateur dit ce qu'il fait et tente ainsi de prouver qu'il fait ce qu'il avait annoncé –, on trouve en Bolivie les travaux de l'assemblée constituante et le texte constitutionnel auquel ils ont finalement abouti. Ce texte,

⁸ Plus précisément, en plus du texte constitutionnel, nous avons analysé les discours et messages officiels suivants : *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial* (22 janvier 2006) ; *Palabras del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en la instalación de la Asamblea constituyente* (6 août 2006) ; *Palabras del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en la movilización por los 514 años de colonialismo* (2 octobre 2006) ; *Informe del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en su primer año de gestión* (21 janvier 2007) ; *Mensaje-informe del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en el 182^e aniversario de fundación de la República de Bolivia* (6 août 2007) ; *Palabras del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en su mensaje al país luego de ser ratificado con el 63 por ciento en el referendo revocatorio realizado este 10 de agosto* (10 août 2008) ; *Palabras del Presidente de la Republica, Evo Morales Ayma, en la promulgación de la ley de referendo dirimidor y de aprobación de la nueva constitución política del estado para el 25 de enero de 2009* (21 octobre 2008). Ces discours sont disponibles sur le site de l'Agence Bolivienne d'Information (<http://www.abi.bo>). Parmi l'ensemble des interventions publiques de Morales, nous avons choisi celles qui se rapportaient aux orientations politiques générales du régime, ainsi qu'aux questions spécifiques de mise en place des nouvelles institutions et de rupture avec le colonialisme.

⁹ En décembre 2005, lors des élections générales, ont été élus en même temps le président de la République, les membres du parlement (députés et sénateurs) et les préfets régionaux.

¹⁰ Cette notion se rapporte à une pensée politique étudiée en fonction de son cadre historique de production, des comportements qu'elle génère chez les acteurs et des actions concrètes que les textes et discours qui se réclament de cette pensée servent à expliquer et légitimer dans le but de former un espace de sens commun entre énonciateurs et récepteurs. Le matériau empirique de base pour son étude est le « texte d'intervention politique », moment privilégié de proposition de sens – et donc d'action éclairée par ce sens – de la part de l'énonciateur. Cf. Lucien Jaume, 2007, « La pensée en action : pour une autre histoire des idées politiques », article non publié en français, disponible sur le site de la bibliothèque de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (<http://www.ihtp.cnrs.fr>) ; Lucien Jaume, 2009, « Méthodes d'interprétation des textes politiques », *Jus Politicum*, n°1 (publication électronique : <http://www.juspoliticum.com>).

présenté par Morales comme le mode privilégié de concrétisation institutionnelle des objectifs du MAS – nous y ajouterons le décret de « nationalisation » des hydrocarbures du 1^{er} mai 2006, autre moment important de mise en scène du passage du discours à la pratique – sera le second élément central de notre corpus. Sans le confondre avec le changement de régime qu’il est censé entériner, car ce serait anticiper sur ses usages et effets (que l’on ne pourra évaluer que sur la durée), nous l’étudierons comme un point de passage possible entre un programme et ses effets politiques et juridiques. Cela permettra de l’inscrire dans un processus plus général d’énonciation et d’institutionnalisation d’un discours global de transition entre deux formes d’organisation de l’Etat et de la société qui nous semble comporter une redéfinition problématique de l’appartenance à l’espace public national.

1. La localisation et la délégitimation des importateurs

Le processus d’extériorisation : aperçu général

On peut tout de suite préciser ce que l’on entend par extériorisation des importateurs. De manière générale, c’est un processus qui vise à les positionner hors des limites symboliques de la Nation ou du peuple, les deux termes ayant ici le même sens. Ce processus agit à deux niveaux distincts. Sur le plan discursif, tout d’abord, car l’objectif est de partager l’espace public en représentations légitimes et illégitimes. Sont identifiées des options qui peuvent être prises en charge dans le cadre de la compétition politique, et d’autres qui en sont exclues. Sur le plan électoral, ensuite, car les organisations qui appuient leur programme sur les options illégitimes voient se restreindre considérablement leur accès à l’espace public. Dans le cas bolivien actuel, une telle restructuration tend à s’effectuer depuis l’élection de Morales, même si cette évolution n’est pas achevée. L’option néo-libérale qui dominait l’espace public depuis la transition démocratique a été supplantée par un système de représentations basé, pour l’essentiel, sur le nationalisme indigéniste. L’Etat a été investi par les énonciateurs d’un discours hostile aux anciennes élites politiques et dans le même temps l’échiquier partisan a été considérablement réaménagé : ceux qui étaient en position de force sur la scène électorale sont relégués à présent – malgré leur résistance – à ses marges. Nous donnerons plus de détails sur ce phénomène, mais il est intéressant avant tout d’évoquer les étapes successives de cette extériorisation : nous pouvons en dessiner un type-idéal, présenter les différents aspects que le processus semble inévitablement comporter et poser, ce faisant, le cadre théorique général de notre propos.

L'idée d'extériorisation implique un rejet des modèles étrangers et de ses promoteurs sur le territoire national. Sans ce rejet, il n'y aurait aucune raison pour que l'option choisie par ceux qui sont désignés en tant qu'importateurs soit considérée comme impropre à entrer en compétition sur la scène électorale. Tout part donc du refus des modèles importés, ceux dont l'énonciation s'est faite à l'« extérieur », sans d'ailleurs qu'une localisation précise soit toujours évidente. Pour les nationalistes boliviens, le néo-libéralisme – c'est-à-dire l'ensemble des pratiques institutionnelles identifiées par cette étiquette – provient des Etats-Unis ou des institutions internationales. Mais ce type de localisation peut s'accompagner d'un certain flou. De même, il n'est pas nécessaire qu'un processus réel de diffusion soit à l'œuvre : le modèle en question peut être une construction partisane projetée dans l'espace public. L'important est que soit tracée une ligne de partage claire entre le propre et l'étranger et que soit en même temps apposée sur le second une connotation péjorative.

Cela comprend en fait deux arguments implicites dont il faut saisir la logique sous-jacente si l'on veut éclairer la situation bolivienne. Le premier est l'idée que la prétention universaliste du modèle concerné doit être infirmée. Cela peut sembler évident, mais c'est un point de départ incontournable : à l'origine du souverainisme, il y a l'hypothèse que ce qui a été formulé ailleurs, dans un contexte politico-économique spécifique – souvent national –, ne peut s'appliquer efficacement dans une autre région du monde, surtout de façon mécanique et rigide. Cette réticence à accepter la possible universalité des modèles revient précisément à nier ce qui peut en faire un modèle, une recette ou une méthode, donc un ensemble de représentations et de pratiques qui pourrait être formalisé, diffusé et appliqué ailleurs que dans son cadre initial d'élaboration. Dans cette optique, à une communauté donnée ne peut correspondre qu'un programme qui lui serait propre et qui aurait été énoncé en son sein. Une approche souverainiste des politiques publiques passe ainsi par la négation plus ou moins stricte de l'existence de modèles transnationaux efficaces.

Le second argument, auquel est liée cette apposition d'une connotation péjorative, est le soupçon qui naît de l'universalisme supposé du modèle. En effet, la pensée anticolonialiste ou post-colonialiste est prompte à voir derrière l'idée d'une méthode transnationale une stratégie au service des intérêts particuliers d'une autre nation ou d'une organisation quelconque. Cette logique a déjà été commentée¹¹, et l'on peut rappeler qu'elle implique que

¹¹ Charles Taylor a décrit l'utilisation de cet argument contre le libéralisme politique, évoquant ceux pour qui la prétention universaliste d'un modèle consiste à « *nier toute identité en imposant aux gens un moule homogène qui ne leur est pas adapté* ». Et il ajoute : « *ce serait déjà suffisamment grave si le moule était lui-même neutre – le moule de personne en particulier. Mais le grief va généralement plus loin. Le reproche est que l'ensemble*

tout ce qui est défini comme venant de l'extérieur apparaît non seulement inapproprié mais aussi dangereux. Derrière l'universalisme se cacheraient la volonté de piller les ressources naturelles, de voler le peuple, de le tromper ou de l'asservir, etc. On comprend alors que les promoteurs locaux des modèles étrangers soient l'objet d'un processus de délégitimation. Tout d'abord, ils sont considérés non pas comme les énonciateurs d'idées autonomes, mais comme des imitateurs allant chercher à l'étranger des recettes discréditées par leur distance contextuelle. De plus, ils sont aussi considérés comme des traîtres au service d'intérêts qui ne sont pas ceux de la Nation et qui, bien au contraire, la menacent. C'est le deuxième temps de la logique propre au processus d'extériorisation, qui va de pair avec le rejet des modèles étrangers : les promoteurs locaux de ces modèles sont identifiés comme importateurs, donc comme acteurs illégitimes du jeu politique. Leur option devient le programme plus ou moins explicite d'une entreprise colonialiste qui prend sa source hors du territoire. Et pour cette raison se pose la question de leur appartenance à ce qui est défini par leurs adversaires comme le peuple. Les importateurs incarnent physiquement la présence de l'étranger ; ils sont extérieurs à la Nation dont ils sont pourtant issus. Or, depuis l'élection de Morales, c'est ce qui arrive en Bolivie aux élites qui ont gouverné le pays entre 1985 et 2005.

Le cas de la « démocratie pactée » en Bolivie

Nous avons voulu par cette première approche de la notion d'extériorisation mettre en exergue la logique sous-jacente d'un processus général. Nous pouvons maintenant exposer les spécificités du contexte bolivien. Après 1985, à la suite de la transition vers la démocratie, l'échiquier politique du pays se structure autour de trois partis principaux dont les leaders alternent au pouvoir. Ces partis sont le MNR, l'ADN et le MIR. De ces trois, le Mouvement National Révolutionnaire (MNR) est le plus ancien. C'est le parti historique de la révolution démocratique de 1952, et son fondateur Paz Estensorro revient au pouvoir de 1985 à 1989¹². C'est du MNR qu'est également issu Sánchez de Lozada, qui devient à son tour président entre 1993 et 1997, puis entre 2002 et 2003 pour un mandat écourté du fait de la contestation sociale. L'Action Démocratique Nationale (ADN), pour sa part, a été fondée à la fin des

[...] est, en fait, le reflet d'une culture hégémonique ». Charles Taylor, 2005, *Multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 144 p., p. 63.

¹² La révolution d'avril 1952 permet à Paz Estensorro et au MNR de prendre le pouvoir et d'instaurer un régime appuyé sur un Etat interventionniste. L'adoption du suffrage universel, la nationalisation de l'économie et l'amorce d'une réforme agraire s'accompagnent d'un style de pouvoir autoritaire et populiste. En 1964, Un coup d'Etat militaire stoppe cette expérience. Cf. Christine Delfour, 2007, « La gouvernance politique : des acteurs partenaires et concurrents. Le cas du mouvement nationaliste révolutionnaire », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Denis Rolland et Joëlle Chassin, Paris, l'Harmattan, 447 p., pp. 66-78.

années 70 par le général Banzer¹³. Elle lui a permis d'être élu président de 1997 à 2001. Enfin, il faut évoquer le Mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MIR), issu de la lutte contre la dictature militaire et dont le leader est élu en 1989. Ces trois partis aux origines très différentes entrent après la transition dans un processus de convergence qui se traduit de deux manières. D'une part, ils se rallient tous, chacun à leur manière et à leur rythme, aux réformes néo-libérales initiées par Paz Estensorro face à la crise économique¹⁴. D'autre part, et cela explique cet accord sur une option politico-économique commune, c'est en investissant l'échiquier politique par le biais d'alliances mutuelles que leurs leaders se succèdent à la tête de l'Etat. Ces partis en sont ainsi venus à former une sorte de grande coalition dont les trois composantes ont alterné pendant vingt ans au pouvoir de façon normée et pacifiée. C'est ce que l'on a appelé la « démocratie pactée », qui fut à la fois un mode de stabilisation du régime et de monopolisation du jeu politique.

C'est précisément cette stratégie qui leur a valu par la suite d'être perçus comme de simples importateurs d'un modèle étranger. Il faut y ajouter leur gestion des aspirations identitaires et culturelles de la population indienne, qui représente entre 50 % à 60 % de la population totale de la Bolivie, le taux variant selon le critère d'enquête utilisé (linguistique ou subjectif)¹⁵. Dans les années 70, le mouvement katariste a pris en charge ces aspirations sur une base contestataire et révolutionnaire¹⁶. Mais une décennie plus tard, ce sont les paysans cultivateurs de coca, les *cocaleros*, qui les reprennent à leur compte alors qu'ils s'organisent

¹³ Hugo Banzer est président de 1971 à 1978 à la suite d'un coup d'Etat militaire. Il met en place une dictature soutenue par l'armée et par le MNR qui s'est éloigné de la gauche pour des raisons stratégiques. D'abord très répressive, la dictature a évolué dans les dernières années vers un retour à la démocratie. Cf. James Malloy and Eduardo Gamarra, 1988, « The Transition to Democracy in Bolivia », dans *Authoritarians and Democrats. Regime Transition in Latin America*, sous la dir. de James Malloy and Mitchell Seligson, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 288 p., pp. 93-120 ; Jean-Pierre Lavaud, 1991, *L'instabilité politique de l'Amérique Latine. Le cas bolivien*, Paris, Editions de l'IHEAL, 290 p.

¹⁴ Paz Estensorro et Sánchez de Lozada ont appliqué à partir de 1985 des réformes néo-libérales visant à juguler l'hyperinflation. Cf. Catherine Conaghan and James Malloy, 1994, *Unsettling Statecraft. Democracy and Neoliberalism in the Central Andes*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 303 p. ; Nancy Grey Postero, 2007, *Now We Are Citizens. Indigenous Politics in Postmulticultural Bolivia*, Stanford, Stanford University Press, 312 p., pp. 123-126.

¹⁵ Le reste de la population serait composé de 30% environ de métisses et de 10% environ de blancs. Il faut toutefois préciser qu'il est difficile d'établir des chiffres précis, les indicateurs d'appartenance identitaire dans les études démographiques étant controversés. Cf. Jean-Pierre Lavaud, 2007, « La valse catégorielle, l'identification officielle ethnique en Bolivie », dans *La catégorisation ethnique en Bolivie*, sous la dir. de Jean-Pierre Lavaud et Isabelle Daillant, Paris, L'Harmattan, 298 p., pp. 95-121 ; Daniel Dory, 2007, « Une approche géohistorique des dynamiques ethniques en Bolivie », dans *ibid.*, pp. 21-68.

¹⁶ Le mouvement katariste s'inspirait d'un leader indien du dix-huitième siècle nommé Tupac Katari et liait revendications sociales, paysannes et identitaires. Yvon Le Bot, 1994, *Violence et modernité en Amérique Latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 291 p. ; Donna Lee Van Cott, 2005, *From Movements to Parties in Latin America. The Evolution of Ethnic Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 300 p. ; Deborah Yashar, 2005, *Contesting Citizenship in Latin America. The Rise of Indigenous Movements and the postliberal challenge*, Cambridge, Cambridge University Press, 388 p.

sur le plan associatif et syndical¹⁷. Les politiques des gouvernements successifs, pendant les années de la « démocratie pactée », ont en effet en commun la lutte contre le trafic de drogue et la culture de la coca. Or, les réformes économiques et le déclin du secteur minier ont fait de cette culture l'une des principales sources de revenus pour certains secteurs de la population indienne. Dès lors, la défense de leur statut social passe par la revalorisation de la coca, qui est à partir des années 80 le fer de lance de l'indigénisme. La coca, décrite comme une plante ancestrale, intégrée à la médecine indienne, devient le symbole de la résistance au gouvernement. Sans oublier que les campagnes d'éradication de la plante sont faites en collaboration avec les Etats-Unis. Ainsi, non seulement les partis de la « démocratie pactée » sont apparus au cours de cette période comme les exécutants d'une doctrine économique importée en Bolivie, mais ils se sont attaqués à ce qui est devenu, en conséquence, l'emblème de l'identité indienne.

Nous retrouvons ici les étapes de l'extériorisation telle que nous l'avons présentée. Les trois principaux partis boliviens entre 1985 et 2005 étaient des partis non-indiens, dont les membres constituaient donc une élite politique, économique et ethnique. Tout l'effort de leurs adversaires – dont Evo Morales devient le chef de file dans les années 2000 – a consisté à construire un clivage à deux niveaux. Au premier niveau a été formulée l'incompatibilité entre néo-libéralisme et indigénisme. A partir de 1993, Sánchez de Lozada mène pourtant une politique de renforcement de la participation des indiens à la vie politique, et encourage des expériences de démocratie participative au niveau local. Mais l'on s'est aperçu avec le recul que, par son efficacité, cette politique avait renforcé la contestation identitaire du régime au lieu de la canaliser à l'intérieur de l'option néo-libérale¹⁸. C'est l'affirmation de l'impossibilité de concilier les deux qui s'est peu à peu imposée. Selon cette logique, seul un changement institutionnel fort devait permettre l'accès des indiens à l'espace public et à la libre expression culturelle. Au second niveau le clivage était une différenciation entre une majorité de la population – les indiens, qui occupent le bas de l'échelle sociale et sont surtout des paysans – et une minorité qui ne pouvait légitimement représenter la totalité des intérêts de la Nation. La construction de ce clivage s'est faite à travers un discours d'extériorisation que le MAS de Morales a su transformer en offre électorale : la défense des *cocaleros* est devenue la défense

¹⁷ Sur le lien entre les revendications identitaires et le syndicalisme, cf. Jean-Pierre Lavaud, 1992, « de l'indigénisme à l'indianisme : le cas de la Bolivie », *Problèmes d'Amérique Latine* n° 7, pp. 63-82 ; Laurent Lacroix, 2007, « néoindigénisme d'Etat et ethnicisation », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 233-262.

¹⁸ Voir Laurent Lacroix, 2007, « Changements de modèles et changements d'acteurs », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 79-93. Cf. aussi Nancy Grey Postero, *Now We Are Citizens* pp. 5-7.

des paysans indiens et de leur culture ancestrale contre une élite perçue comme importatrice et donc colonialiste, alliée à l'« impérialisme » américain¹⁹. Le rejet des modèles étrangers a été une ressource politique dont on peut analyser à présent plus en détails le contenu discursif.

2. Le rejet des modèles dans le discours de Morales

Le discours de décolonisation de l'Etat

L'élection d'Evo Morales en 2005 revêt une importance évidente dans le processus d'extériorisation de ses adversaires politiques. Cela ne change pas immédiatement le statut de ce processus, qui reste d'abord un discours : l'accès du MAS à la majorité parlementaire et aux institutions étatiques n'a pas transformé d'un coup ce qui était un répertoire contestataire en une réalité concrète. Simplement, la prise du pouvoir offre la possibilité de mesurer l'écart entre le discours et sa réalisation et de mettre en œuvre les moyens de combler cet écart par une pratique institutionnelle spécifique. Ainsi, l'élection présidentielle n'a pas permis à elle seule de rejeter les anciennes élites hors du jeu politique et de transformer l'Etat « colonial » en Etat « indigéniste et démocratique ». Ni Morales, ni ses adversaires ne confondent à ce moment-là l'accès au pouvoir et la transformation du régime. Le rejet de l'extériorité et de ses représentants sur le territoire national n'est encore que la projection discursive de ce qui devrait être, et donc en même temps de ce qu'il convient de faire pour que ce devoir-être se réalise. Avec bien sûr une évolution significative depuis la campagne : l'investissement majoritaire des institutions offre au MAS et à son leader la légitimité et l'autorité normatives pour faire passer le discours dans les faits.

Un moment décisif dans la préparation de cette transition est celui de l'allocution prononcée par Morales devant le parlement le jour de son investiture, le 22 janvier 2006. Cet évènement discursif a accompagné l'évènement institutionnel qu'a été la prise du pouvoir par le nouveau président. Son intérêt – en tant qu'anticipation des modes pratiques de réalisation et de matérialisation du projet électoral – réside dans son contenu, qui est à la fois la récapitulation programmatique des principes du nouveau régime et la présentation des axes de concrétisation possible de ce régime, dessinant les contours d'une gestion souverainiste des affaires publiques. C'est sur ce document que nous appuierons l'essentiel de notre analyse,

¹⁹ Sur l'émergence du MAS et la restructuration de l'échiquier politique, cf. Cécile Casen, 2004, « Système de partis et partis antisystèmes en Bolivie : émergence du MIP et du MAS sur la scène politique bolivienne depuis 2000 », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 46, pp. 63-72 ; Daniel Dory, 2003, « Bolivie : La recomposition traumatique du système politique », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 43, pp. 137-158.

sans toutefois négliger les autres interventions importantes de Morales depuis son élection, qui s'inscrivent nettement dans sa continuité et au sein desquelles nous n'avons pas trouvé, depuis 2006, de variations notables.

Nous étudierons tout d'abord le premier aspect, qui dresse le bilan de l'inscription des partis de la « démocratie pactée » dans une logique colonialiste que Morales présente comme un épisode révolu de l'histoire bolivienne. Cette histoire serait celle de la domination des peuples indigènes et de leur lutte pour la reconnaissance culturelle et identitaire. Morales parle des « 500 ans de résistance indigène » qui ont abouti, à travers son élection, à « la prise du pouvoir pour 500 ans »²⁰. Comparant son pays à l'Afrique du Sud, il évoque des peuples indiens « marginalisés, humiliés, détestés, dépréciés, condamnés à l'extinction » alors qu'ils sont « les propriétaires absolus de cette noble terre, de ses ressources naturelles »²¹. Le responsable est clairement désigné : il s'agit de l'Etat colonial, avec lequel il faut en finir, et dont la dernière expression fut l'entente néo-libérale des partis qui ont gouverné depuis la fin de la dictature²². Mais dans l'optique de Morales, ces partis ne sont que l'aboutissement extrême d'une domination de type colonialiste qui aurait commencé longtemps avant leur apparition, lors de la conquête de la région par l'Espagne²³. Et cette localisation des adversaires politiques dans le temps long de l'histoire coloniale ne doit pas être négligée. Là commence en effet, dans le discours, leur rejet hors de la Bolivie légitime. Les membres du MNR, de PODEMOS – qui a pris la succession de l'ADN – et du MIR sont dépeints comme des intrus. Nés en Bolivie, ayant dirigé le pays, ils lui sont étrangers du fait même de leur attachement à des valeurs qui sont celles de l'Occident colonialiste et non celles des peuples originaires²⁴. Nous verrons bientôt en quoi cela change leur accès à l'espace public, mais il faut s'intéresser avant à la façon dont, selon Morales, l'Etat colonial doit être remplacé.

²⁰ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, prononcé le 22 janvier 2006, § 10. Par souci de précision nous avons choisi de diviser ce discours – auquel nous nous référerons plus fréquemment que les autres – en paragraphes numérotés (à partir de « Para recordar... »).

²¹ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 8.

²² Pendant la campagne électorale, on peut lire dans une des publications du MAS : « Dans la société bolivienne actuelle, nous affrontons un Etat néo-libéral avec des caractéristiques coloniales car le noyau central de son pouvoir est structuré de manière à répondre aux intérêts du secteur financier internationalisé [...] et des compagnies pétrolières transnationales ». Cf. « Editorial », *Ahora es Cuando*, n°1, novembre 2005, p. 2.

²³ Dans un discours d'octobre 2006, il décrit son arrivée au pouvoir comme l'aboutissement de plusieurs siècles de résistance face aux « envahisseurs d'Occident » qui avaient essayé de mettre en œuvre « l'extermination des peuples indigènes ». Evo Morales, *Palabras del Presidente en la movilización por los 514 años de colonialismo*, prononcé le 2 octobre 2006.

²⁴ Par exemple ce passage assez éclairant : « De la même façon que l'Etat colonial espagnol, l'Etat néo-colonial établit des lois qui permettent le dépouillement des richesses naturelles [...]. Selon un modèle semblable, une partie importante de la haute bureaucratie de l'Etat néo-colonial partage l'idéologie du colonisateur et fonctionne selon les directives des Etats dominants à travers leur programme d'"aides". En conséquence, il n'y a pas de possibilité de liberté et d'autonomie pour les Boliviens [...] ». Ibid, p. 2. De même, Manuel Morales Dávila, candidat du MAS à la préfecture de La Paz en 2005, décrivait Sánchez de Lozada, accusé d'avoir « livré

Dans le discours de Morales, les modalités de ce remplacement sont posées en termes de restitution de la souveraineté : il s'agit d'une réappropriation nationaliste de l'autonomie qui est censée se dérouler sur deux plans complémentaires. Sur le plan de l'Etat bolivien, tout d'abord, auquel il faut rendre sa souveraineté en lui donnant la pleine capacité à définir lui-même ses propres projets, à contrôler son territoire et à s'affranchir des méthodes importées de l'extérieur. Morales parle à ce propos de la « *dépendance totale* » de ce qu'il décrit comme un « *pays transnationalisé* »²⁵ qui ne s'appartient plus, ne se décide plus et où même les élites gouvernantes n'ont pas les mains libres pour agir. Le souverainisme de Morales peut donc se comprendre comme la volonté de récupération par l'Etat de ses moyens d'action politiques et économiques, tant sur le plan de la politique intérieure que vis-à-vis de la scène internationale. Dans un discours de 2007, Morales évoque une « *décolonisation interne* » et une « *décolonisation externe* » complémentaires dans le processus de récupération de la souveraineté de l'Etat. Reprenant la thématique de son discours d'investiture, il ajoute : « *à présent la Bolivie ne dépend plus des organisations internationales, à présent il n'y a plus d'ambassadeurs qui changent les ministres (...). A présent il n'y a plus de recettes internationales qui nous soient imposées* »²⁶.

C'est ici qu'intervient la rupture avec les modèles d'importation, c'est-à-dire les recettes qui sont supposées être appliquées de manière quasi-mécanique sur le territoire. Dans la logique masiste, un Etat qui n'élabore pas lui-même ses objectifs et ses modalités d'intervention publique ne peut être considéré comme libre et indépendant²⁷ : comment une doctrine énoncée à l'étranger pourrait-elle être efficace face aux particularités de la société bolivienne, issues de sa histoire propre ? Le rejet de la diffusion des modèles passe par cette idée d'une irréductible spécificité. Pour une option nationaliste telle que celle de Morales, réactiver l'identité nationale ne peut s'embarrasser de recettes dont l'universalisme revient précisément à nier les variations contextuelles. D'autant plus si elles sont basées sur l'idée d'ouverture à l'extériorité, d'acceptation de la présence étrangère par un Etat dessaisi d'une portion de ses

nos richesses naturelles à des intérêts transnationaux », comme un « *traître à la patrie* ». Cf. 2005, *Biografía de Manuel Morales Dávila*, La Paz, U.P.S. Editorial, p. 10.

²⁵ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 20.

²⁶ Evo Morales, *Mensaje-informe del Presidente, en el 182^e aniversario de fundación de la República de Bolivia*, prononcé le 6 août 2007.

²⁷ Ce thème revient dans plusieurs discours. Par exemple: « *La Bolivie est souveraine (...). Nous décidons du destin du pays avec dignité, sans accepter de consignes, de programmes ou de plans impulsés d'en haut. Auparavant les lois arrivaient en anglais et nos parlementaires se contentaient de traduire ces documents en espagnol pour les faire approuver* » (Evo Morales, *Mensaje-informe del Presidente, en el 182^e aniversario de fundación de la República de Bolivia*).

domaines d'intervention et de régulation²⁸. C'est le cas pour le néo-libéralisme appliqué à partir de 1985, que Morales vise tout particulièrement.

Le nouveau président dénonce à plusieurs reprises « *ces politiques économiques mises en œuvre à partir d'instructions externes, de recommandations externes* »²⁹ qui n'ont eu selon lui pour conséquences que les crises, la corruption et le chômage. Il décrit l'exil des Boliviens hors de leur pays – vers les Etats-Unis ou l'Europe – comme le « *produit de l'application du modèle néo-libéral* »³⁰, source d'erreurs économiques et sociales qu'il faut corriger. L'analyse de la situation bolivienne est alors logique : l'importation d'un modèle extérieur, inadapté et nuisible pour la Nation, aurait provoqué une catastrophe que le processus de décolonisation doit stopper. Concluant sur ce point qu'« *en Bolivie, le modèle néo-libéral ne convient pas* », Morales rejette l'idée qu'une bonne application de ses recettes soit possible. Le problème ne vient pas de la qualité du transfert, c'est-à-dire de l'importation plus ou moins souple ou rigide du néo-libéralisme, mais de son décalage avec la réalité nationale. Dans ce cas, décoloniser veut dire se couper de cette influence exogène et en terminer avec le style de gouvernance politique et économique qu'elle induit. Mais par quoi la remplacer ? Nous pensons qu'il s'agit du problème essentiel posé par ce rejet souverainiste de l'extériorité. Car c'est bien l'idée même d'importation qui est réfutée ici, et pas seulement l'importation d'un modèle parmi d'autres ou l'appréciation qualitative de son transfert. C'est ce que prouve l'étude du second plan sur lequel agit la restitution de la souveraineté. En affirmant rompre avec les influences étrangères, en annonçant la décolonisation de l'Etat, de l'éducation³¹, voire même de la justice³², Morales prétend ouvrir un espace d'énonciation au seul souverain qu'il présente comme légitime, le peuple bolivien. Son souverainisme est double et ne s'applique pas qu'à l'Etat, il concerne tout autant la démocratisation de l'espace public.

²⁸ Ainsi, le « *fonctionnement néo-colonial de l'Etat peut être observé de manière crue dans l'appropriation par une partie des organismes financiers internationaux du processus de prise de décisions dans les domaines stratégiques de l'économie et des lois* ». Cf. « Editorial », dans *Ahora es Cuando*, *ibid*, p. 2. Dans l'un des journaux du MAS lancés pendant la campagne de 2005, on peut lire également une critique de « *l'attitude antinationale qu'ont adopté les anciens partis politiques* » et de ses conséquences sur « *l'absence de souveraineté dans l'élaboration des politiques économiques* ». Cf. 2005, « *Un nuevo país es posible* », *Soberanía*, n°1, septembre, p. 4.

²⁹ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 37

³⁰ *Ibid*, § 38.

³¹ Morales établit un lien entre éducation et décolonisation, laissant entendre à ce propos que, plus qu'avec le seul modèle néo-libéral, c'est avec l'influence générale de l'Occident que doit rompre le pays. Il dénonce ainsi « *une éducation soumise à certains intérêts, soumise et aliénée à l'Occident* » (Evo Morales, *Informe del Presidente en su primer año de gestión*, prononcé le 21 janvier 2007).

³² Il parle de « *nationaliser le droit pour décoloniser la justice* » (et inversement). Cf. Evo Morales, *Palabras del Presidente en la instalación de la Asamblea constituyente*, prononcé le 6 août 2006 ; Evo Morales, *Mensaje-informe del Presidente, en el 182^e aniversario de fundación de la República de Bolivia*.

L'appel à la souveraineté populaire

Nous pouvons montrer que ce second souverainisme est étroitement lié à l'affirmation du premier. Un passage du discours de janvier 2006 montre leur articulation :

*Le peuple est savant. Et il faut reconnaître ce savoir, le respecter et l'appliquer. Rien ne sert d'imposer d'en haut ou d'importer depuis l'extérieur des politiques ou recettes économiques, et la communauté internationale doit comprendre cela : vouloir importer des politiques en Bolivie est une erreur. Les organisations sociales [...] sont le réservoir des connaissances, le réservoir des connaissances scientifiques de la vie pour défendre la vie, pour sauver l'humanité. Il convient de partir de ces organisations pour mettre en œuvre des politiques, et non imposer des politiques au service de groupes de pression en Bolivie ou à l'extérieur.*³³

Ainsi, on le voit, l'importation de modèles étrangers serait inutile. Le peuple est une source d'inspiration tout aussi efficace pour les politiques publiques car il dispose d'un savoir qui lui est propre, qui s'exprime à travers les mouvements sociaux ou les organisations indiennes, et dans lequel réside le seul modèle conforme aux intérêts nationaux. Substituer aux recettes extérieures un projet endogène de développement n'est pas une tâche impossible à condition que soient réunies les conditions pour que le peuple puisse s'exprimer. Si on lui donne la parole, il guidera l'action du gouvernement. D'où le second volet de l'entreprise de décolonisation que les masistes affirment vouloir mener à bien : rendre au peuple bolivien son statut de souverain démocratique, apte à émettre une volonté. On comprend qu'il n'est pas question pour le nouveau gouvernement bolivien de remplacer un modèle d'importation par un autre et de se faire lui-même récepteur d'un système de représentations étranger. Au contraire, son objectif, exprimé clairement dans le discours d'investiture, est de rompre avec cette tradition historique de soumission à des idées – et donc à des intérêts – en provenance d'une autre partie du monde. Cette rupture est au cœur du projet du MAS, au sens où la restitution de la souveraineté populaire implique de rendre la parole au peuple, d'écouter cette parole et de fonder sur elle un projet spontanément adapté aux nécessités nationales.

Le peuple, qui serait détenteur de l'essence de l'identité bolivienne et porteur d'un savoir étouffé par le colonialisme, est ainsi censé remplacer l'extériorité et « intérioriser » l'action de l'Etat en le plaçant sous son influence. Dans l'optique indigéniste de Morales, cela

³³ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 10.

répond à une transformation du rôle des gouvernants. Selon la tradition indienne, en effet, « *la politique est une science au service du peuple, et si c'est bien cela la politique, alors il faut servir le peuple et non pas vivre du peuple* »³⁴. Elu par le peuple, le président et la majorité parlementaire n'en seraient que les serviteurs et leur rôle consisterait à lui donner les moyens institutionnels de s'exprimer de manière autonome, sans que sa parole soit rendue inaudible par des énoncés d'importation et sans que la politique impulsée par le gouvernement aille à son encontre. Le MAS avait ainsi été défini à l'origine comme « l'Instrument politique pour la souveraineté des peuples » (IPSP), donc un parti chargé de représenter les intérêts de la Nation véritable, dans sa totalité à l'exclusion de ceux qui ont ignoré le peuple avec la « démocratie pactée »³⁵. On perçoit mieux en quoi les deux souverainetés évoquées sont interdépendantes : rien ne sert de redonner au peuple le moyen de formuler l'agenda public si l'Etat le trahit en demeurant au service de l'extérieur. Et cette trahison est par ailleurs inévitable si le peuple n'a pas la parole car lui seul exprime l'« intérieur ». Il dispose du monopole de la connaissance du substitut qui permet de récupérer le contrôle étatique contre les modèles externes. Reste à se demander comment un tel programme peut être appliqué. Lors son discours d'investiture, Evo Morales donne des indications dont on peut mesurer la portée au regard de l'évolution concrète de la Bolivie depuis son élection.

3. Les contours d'une politique publique souverainiste

La refondation endogène du régime bolivien

Dans son discours d'investiture, Morales énonce deux modes de réappropriation de la souveraineté. Le premier est la convocation d'une assemblée constituante, et le second est la nationalisation des ressources naturelles de la Bolivie, au premier rang desquelles les réserves d'hydrocarbure³⁶. De ces deux modes, le processus constituant apparaît comme le plus décisif

³⁴ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 30. Morales insiste ici sur le lien entre démocratie et indigénisme : « *nos autoridades originaires savent parfaitement que lorsque l'on assume une fonction d'autorité, c'est pour servir le peuple* » (§ 31).

³⁵ « *On parlait avant en permanence de la démocratie, on luttait pour la démocratie, on parlait de pacte pour la démocratie, de pacte de gouvernabilité. En 1997, quand je suis arrivé dans ce parlement, je n'ai pour ma part vu aucun pacte pour la démocratie ni pour la gouvernabilité, mais des pactes de corruption, des pactes sur la meilleure façon de s'enrichir* ». Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 26.

³⁶ Ce sont les deux revendications principales inscrites au programme de Morales au cours de la campagne électorale. Elles ont émergé au début des années 2000 à l'issue de deux conflits sociaux appelés la « guerre de l'eau » et la « guerre du gaz », au cours desquels s'est posée la question du statut des services publics et de la maîtrise nationale des ressources naturelles, notamment les hydrocarbures. Le gouvernement bolivien s'est

car il comprend la légitimation et la fixation constitutionnelle des nationalisations. Cependant, ils participent tous deux d'une tentative pour concrétiser la rupture avec le colonialisme et la double captation de souveraineté, étatique et démocratique, dont il serait responsable. Et ce qui nous intéresse particulièrement est qu'ils sont liés à la volonté de rompre avec l'influence des modèles étrangers. Cela peut paraître évident pour les nationalisations, mais c'est aussi le cas pour la convocation de l'assemblée constituante, évènement institutionnel et symbolique très important dans la logique masiste de décolonisation. C'est pourquoi nous commenterons tout d'abord les raisons de l'élaboration de la nouvelle constitution bolivienne, avant de décrire ses conséquences sur la nationalisation de l'économie. Ce faisant, nous allons analyser une période particulière de l'histoire récente de la Bolivie, amorcée avec l'élection de Morales : l'intervalle entre deux régimes, marqué par la tenue d'une assemblée constituante puis par l'adoption d'une constitution qui ne fait pas l'objet d'un accord sur l'ensemble du territoire³⁷, et donc par la transition entre deux ordres positifs non seulement distincts, mais aussi présentés comme antagonistes. Ce qui veut dire que cet intervalle, cet « entre-deux » régimes mesure la distance entre le discours – le programme de gouvernement diffusé pendant la campagne – et sa possible réalisation.

Chez Morales, on trouve l'idée charnière que la Bolivie doit connaître une refondation appuyée sur un pacte social renouvelé. La pensée politique et juridique qui affleure ici signale que le leader du MAS a souhaité donner sa pleine efficacité symbolique à l'idée d'expression du pouvoir constituant. C'est ce qui ressort d'un des passages les plus importants du discours d'investiture du président, où il évoque « *la demande retentissante du peuple bolivien pour une assemblée constituante, une refondation de la Bolivie réclamée par les frères indigènes de tout le pays, par le mouvement populaire* » et ajoute : « *tous nous voulons une assemblée constituante de refondation, et non une simple réforme constitutionnelle. Une assemblée constituante pour unir tous les Boliviens, une assemblée constituante où soit respectée la diversité* »³⁸. Nous verrons plus loin ce qu'il en est de cette « unité dans la diversité » prônée par Morales, mais il faut relever ici l'insistance sur le changement de régime, qui ne saurait

aperçu après 1997 qu'il disposait des réserves de gaz les plus importantes d'Amérique Latine après le Venezuela. Depuis, la critique des contrats d'exploitation passés avec des sociétés étrangères et l'idée d'une appropriation étatique de cette richesse potentielle sont au cœur du discours du MAS. Cf. Cécile Casen, 2007, « Les mouvements sociaux : de la guerre de l'eau à la guerre du gaz », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 220-232.

³⁷ L'adoption de la constitution, votée par l'Assemblée constituante en décembre 2007, a été retardée par le conflit avec l'opposition. La victoire de Morales lors du référendum révocatoire du 10 août 2008 et la reprise des négociations avec ses adversaires ont abouti à la ratification, lors du référendum de janvier 2009, d'un texte de compromis. Cependant, l'extrême polarisation du débat partisan ne permet pas de savoir dans quelle mesure ce texte sera effectivement accepté et appliqué sur l'ensemble du territoire national.

³⁸ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 71 et § 74.

provenir d'un simple réaménagement de la constitution existante. Bien au contraire, le but est de modifier profondément la base institutionnelle du pays et donc de faire appel au pouvoir constituant originaire, le seul qui puisse faire table rase de l'« Etat colonial »³⁹.

Cette idée est présente lorsque Morales se prononce en faveur d'un « *nouveau pacte social* » qui peut être atteint « *grâce à l'assemblée constituante* »⁴⁰. Présente en janvier 2006, cette logique de la refondation est clairement réaffirmée quelques mois plus tard à la suite de l'élection des constituants, Morales écartant d'emblée la possibilité d'une « *simple réforme constitutionnelle* »⁴¹. Et c'est ainsi qu'il faut comprendre l'insistance sur le caractère « originaire », au sens juridique du terme, et non « dérivé » du pouvoir qui leur est confié pour transformer la Bolivie sans l'entrave de normes préalables⁴². L'assemblée, qui a commencé ses travaux le 6 août 2006 et les a achevés le 9 décembre 2007, a eu pour tâche explicite de redéfinir non seulement les institutions mais aussi, à travers elles, les valeurs et les normes qui sous-tendent l'appartenance au peuple bolivien et les rapports qui s'établissent entre ses membres. Dès la campagne électorale, ce fut l'un des mots d'ordre du MAS. On lisait dans le programme de gouvernement que « *l'assemblée constituante sous sa forme la plus pure est une instance de construction d'un Etat nouveau, un espace de délibération démocratique légitime qui nous servira pour construire une nouvelle société (...) libre et souveraine* »⁴³. Dès lors, selon Morales, c'est pour un changement de régime et non pour un changement institutionnel au sein d'un même régime que les électeurs se sont prononcés⁴⁴.

³⁹ Par ex. : « *La réalisation de l'assemblée constituante est le triomphe du peuple, ce peuple qui est le pouvoir constituant* ». Cf. « Asamblea constituyente », dans *Ahora es Cuando*, p. 3. Les travaux de l'assemblée constituante seraient donc indispensables « *pour refonder le pays [...] ; pour chasser l'Etat néo-libéral excluant, discriminatoire et colonial, et concevoir un nouvel Etat national digne, communautaire et productif ; pour récupérer la maîtrise de nos ressources naturelles* ». Evo Morales, « Nacionalización, asamblea constituyente », *Ahora es Cuando*, ibid., p. 4. Cf. aussi, *Diez propuestas del MAS*, p. 2 (tract de campagne).

⁴⁰ Evo Morales, op., cit., § 80.

⁴¹ Evo Morales, *Palabras del Presidente en la instalación de la Asamblea constituyente*. L'idée de refondation est présente dans la plupart de ses discours politiques entre 2006 et 2008, notamment à l'occasion de la promulgation de la loi organisant le référendum pour l'adoption du texte constitutionnel : « *la refondation de la Bolivie à travers une nouvelle constitution nous a unis* » (Evo Morales, *Palabras del Presidente en la promulgación de la ley de referendo dirimidor y de aprobación de la nueva constitución*, prononcé le 21 octobre 2008).

⁴² Ainsi, le caractère « originaire » du pouvoir constituant renvoie à la condition « originaire » de ceux qui, dans la logique discursive de Morales, en sont les titulaires et peuvent donc s'affranchir du cadre normatif hérité de la période coloniale. Cf. Evo Morales, *Palabras en la movilización por los 514 años de colonialismo*.

⁴³ *Programa de Gobierno*, La Paz, U.P.S. Editorial, novembre 2005, p. 68.

⁴⁴ On peut noter à ce propos que, pour Jorge Lazarte, politologue bolivien, acteur des débats constituants en tant que membre d'un parti d'opposition modéré (Unidad Nacional – UN) et vice-président de l'assemblée, cette idée participe d'une croyance erronée en la capacité du pouvoir constituant à régler des problèmes de nature non-constitutionnelle. Il dénonce ainsi le fait de placer dans un évènement strictement juridique l'ensemble des espoirs de changement économique et social. Jorge Lazarte, « La Asamblea Constituyente de Bolivia: de la oportunidad a la amenaza », dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 2008. Disponible à l'adresse suivante : <http://nuevomundo.revues.org/index42663.html> (§ 22 et 79).

Le nouveau texte constitutionnel acquiert ainsi une valeur spécifique : il est présenté comme la concrétisation juridique du changement de régime, et donc comme le vecteur privilégié – au centre de tous les débats partisans – de transition entre le discours et ses effets pratique. Nous pouvons alors examiner ce qui, dans cette constitution, confirme les éléments structurants du discours masiste. Avant cela, prenons soin de préciser qu’il n’est pas question de confondre le texte constitutionnel, décrit par Morales comme le support privilégié de matérialisation de sa « révolution », et l’éventuelle réalisation effective du programme souverainiste de rupture avec le régime précédent. Une constitution n’induit pas l’application automatique des droits et normes qu’elle énonce et seule la pratique déterminera à terme l’ampleur du changement institutionnel. Pour le moment, la constitution bolivienne n’est encore qu’une forme de discours. Toutefois, nous pouvons en repérer des aspects éclairants. D’orientation explicitement indigéniste, elle confirme en Préambule que « *l’Etat colonial, républicain et néo-libéral* » appartient dorénavant au passé tandis que la Bolivie a été refondée par l’action « *de l’assemblée constituante et du pouvoir originnaire du peuple* »⁴⁵. Puis on trouve dans ce texte des références claires aux deux souverainetés que Morales a promis de restituer. Sur le plan étatique, il est question de la Bolivie comme un Etat souverain (article 1) disposant d’une « *souveraineté économique* » qui ne doit pas être concurrencée par « *l’accumulation privée* » de richesses (article 312), ainsi que d’une « *souveraineté sur les ressources naturelles* » (article 346). Cette souveraineté s’exprime aussi dans le secteur énergétique (article 360) et celui de l’eau (article 373), cruciaux au cours des conflits sociaux des années 2000. Sur le plan démocratique, la souveraineté « *réside dans le peuple bolivien* » (article 7). La forme du régime est « *démocratique participative, représentative et communautaire* » (article 11) et les citoyens contribuent « *à la formation, à l’exercice et au contrôle du pouvoir politique* » (article 26). Sous réserve d’être appliquée et respectée, la constitution s’inscrit donc dans un processus de concrétisation du discours de Morales.

La réappropriation nationale de l’économie

Un point central de la constitution est la fixation juridique de la nationalisation de l’économie amorcée par le gouvernement masiste dans l’intervalle entre les deux régimes. Les premières années d’exercice du pouvoir, en effet, ont été marquées par la volonté de Morales

⁴⁵ Cf. *Nueva Constitución política del Estado*, décembre 2007. Disponible sur le site du président bolivien et à l’adresse suivante : http://abi.bo/coyuntura/asamblea/nueva_cpe.pdf. Nous utilisons ici la version qui a été ratifiée par référendum en janvier 2009.

et son gouvernement de démontrer la réalisation des promesses électorales en matière de nationalisation. C'est le cas pour la renégociation des contrats avec les entreprises étrangères dans le cadre de l'exploitation des réserves d'hydrocarbures, opération pragmatique inscrite par un décret du 1^{er} mai 2006 dans un processus présenté comme la récupération étatique des richesses nationales. Quelle que soit la portée réelle de la « nationalisation » ainsi décidée, le décret – qui illustre bien la notion d'idéopraxie, lorsque l'acteur public donne à ses récepteurs les clés d'interprétation de ses actions et les incite à partager une même interprétation des événements – garde les accents de la campagne électorale et du discours d'investiture, en précisant au sujet de la compagnie nationale d'exploitation des gisements :

Le processus de capitalisation et de privatisation de Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos – YPFB n'a pas seulement constitué un grave préjudice pour l'Etat, mais a trahi aussi la patrie en remettant à des mains étrangères le contrôle et la direction d'un secteur stratégique, portant atteinte à la souveraineté et à la dignité nationales. [...] En conséquence, par exercice de la souveraineté nationale, par obéissance au mandat du peuple bolivien [...], les ressources en hydrocarbures du pays sont nationalisées. L'Etat récupère la propriété, la possession et le contrôle total et absolu de ces ressources⁴⁶.

De fait, les contrats passés dans les années 90 avec les compagnies exploitant les réserves de gaz bolivien ont été renégociés au profit de l'Etat, ce qui a provoqué des tensions avec leurs pays d'origine, notamment le Brésil⁴⁷. Et ce secteur n'est pas isolé : à terme, les mines, les télécommunications, l'électricité et les réserves forestières sont également concernées. Cette mise en scène de la captation étatique est une façon pour Morales de tenter de prouver la concrétisation du discours de recherche d'un mode de développement autonome qui ne doive rien aux influences extérieures. Ainsi, l'annonce de cette politique nationaliste était au cœur de la campagne présidentielle et elle a incarné depuis les efforts de mise en œuvre du programme souverainiste et son hostilité envers le néo-libéralisme. Le MAS avait affirmé en novembre 2005 que « *la nationalisation totale des hydrocarbures est devenue une revendication clef, car cela sape l'un des piliers fondamentaux du pouvoir et de la domination*

⁴⁶ Decreto Supremo 28071 (1^{er} mai 2006).

⁴⁷ Que ce processus soit étiqueté comme « nationalisation » a marqué une victoire pour le régime, qui est parvenu à éviter l'émergence d'une demande en faveur d'une récupération plus radicale – sous forme d'une expropriation pure et simple – de l'exploitation des hydrocarbures. Sur la portée effective du décret, cf. Forrest Hylton, 2007, *Revolutionary Horizons : Past and Present in Bolivian Politics*, London, Verso, 192 p., pp. 133-137.

néo-coloniale »⁴⁸. Puis Evo Morales l'avait confirmé dans son discours d'investiture : « *il est impossible de privatiser les services de base. Je ne peux pas comprendre comment les anciens dirigeants ont pu privatiser des services de base, particulièrement l'eau. [...] L'eau doit être un service public* »⁴⁹. Une fois élu, il lui était possible d'exprimer ce rejet de la présence étrangère en affichant une pratique de nationalisation de l'économie. Et c'est précisément ce que la constitution de décembre 2007 vise à entériner afin que tout retour en arrière soit anticonstitutionnel et ne puisse passer que par un nouveau changement de régime. Face aux critiques de l'opposition, c'est un moyen pour Morales d'élargir officiellement le domaine d'intervention légitime des pouvoirs publics et donc de marquer les limites de la tolérance envers l'« extérieur », c'est-à-dire ici des investisseurs étrangers. L'objectif est de procéder à la réévaluation des conditions de leur présence au sein d'un régime édifié en rupture avec le néo-libéralisme⁵⁰.

La constitution dresse alors des barrières face à la privatisation d'un certain nombre de domaines économiques et sociaux qui recourent logiquement la réaffirmation déjà évoquée de la souveraineté. Ce sont les services publics comme l'eau, l'électricité (article 20), la santé (article 38) ou la sécurité sociale (article 45). Mais il s'agit surtout de l'ensemble des secteurs énumérés dans le Titre II de la quatrième partie, consacrée à la politique économique. Sont décrites comme « *propriété imprescriptible du peuple bolivien* » les ressources naturelles (article 349) et les hydrocarbures (article 359), tandis que les secteurs miniers (article 372) et les ressources hydrauliques (article 373) sont placés aux mains de l'Etat et donc, du point de vue du MAS, aux mains du peuple. En effet, dans ce processus de constitutionnalisation de la réappropriation souverainiste de l'économie, et conformément à la logique discursive de Morales, tout ce dont l'Etat décolonisé s'empare est supposé devenir la propriété des Boliviens. On retrouve la double logique de restitution déjà évoquée : si l'Etat est souverain, si les influences étrangères n'ont plus prise sur lui, alors il est réellement au service du souverain que sont les populations originaires. La constitution a été écrite pour refléter un régime né de

⁴⁸ Cf. « Nacionalizar el gas », *Ahora es Cuando*, ibid, p. 2.

⁴⁹ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 33.

⁵⁰ L'article 320 de la constitution est intéressant au regard de l'histoire récente du pays : « *les investissements boliviens ont la priorité sur les investissements étrangers. Tout investissement étranger est soumis à la juridiction, aux lois et aux autorités boliviennes [...]. Les relations économiques avec des Etats ou des entreprises étrangères se réalisent dans des conditions d'indépendance, de respect mutuel et d'équité [...]. L'Etat est indépendant pour toutes les décisions de politique économique interne et n'accepte aucune contrainte ni obligation sur sa politique de la part d'Etats, de banques ou d'institutions financières boliviennes ou étrangères, d'entités multilatérales ou d'entreprises transnationales* ». L'article 366 applique par exemple cette logique aux entreprises étrangères associées à l'Etat dans l'exploitation des hydrocarbures. Les recours auprès de tribunaux ou de juridictions étrangers sont interdits. A noter enfin que, selon l'article 124, le « *viol du régime constitutionnel des ressources naturelles* » est officiellement une « *trahison de la patrie* ».

la Bolivie « authentique », revenue à son essence précoloniale et débarrassée des éléments exogènes qui en interdisaient l'expression démocratique. C'est du moins ce qu'expriment les diverses étapes qu'ont été la tenue d'une assemblée constituante, la rédaction d'une constitution et la nationalisation de l'économie. Sous le verni des modèles d'importation, une fois vaincus dans les urnes ceux qui s'en faisaient les promoteurs, la vraie identité culturelle et institutionnelle du pays serait en passe de réémerger. Et c'est cette délimitation du peuple comme énonciateur identitaire qu'il faut maintenant étudier pour parachever la compréhension du processus d'extériorisation des anciennes élites.

4. Les critères de redéfinition du peuple bolivien

Les conditions de la réémergence identitaire

La refondation constituante et sa visée décolonisatrice sont les registres d'une action publique nationaliste et souverainiste dont l'un des objectifs majeurs – du moins sur le plan de sa légitimité – est de prouver ses efforts en direction d'une possible concrétisation du discours contestataire masiste. Depuis 2005, la tâche la plus urgente de Morales a été de montrer que la rupture avec les modèles étrangers était réalisable et autorisait une résurgence endogène de l'identité bolivienne. Or, l'un des éléments clés de ce processus de rupture et de résurgence est la reformulation des frontières du peuple légitime. En d'autres termes, toute la validité du projet indigéniste de destruction de l'héritage colonial – dans les mentalités comme dans l'économie – passe par la construction d'un énonciateur collectif dont le caractère majoritaire et originaire lui assure l'accès à l'essence identitaire de la Nation. Evo Morales et ses alliés ont identifié et délimité le peuple auquel ils affirment vouloir remettre le pouvoir, et dont ils disent attendre le renouveau culturel du pays. Or, il nous semble capital d'analyser cette construction : le « peuple » est ici un acteur homogène qu'un gouvernement à forte prétention démocratique se doit non seulement de localiser explicitement, mais dont il doit aussi mettre en scène l'expression politique. Dans le cas de la Bolivie, plusieurs interrogations méritent d'être soulevées. On a dans le discours masiste l'idée que le reflux des modèles d'importation permet au peuple d'accéder à sa pleine souveraineté identitaire. Il y a cependant deux conditions. Il faut d'une part qu'il existe véritablement une identité de substitution, et d'autre part que la refondation institutionnelle lui permette d'émerger. Il est très difficile de dire si la première de ces conditions est remplie, mais l'on peut indiquer les mécanismes constitutionnels qui visent à ouvrir au peuple bolivien un espace d'énonciation identitaire.

On trouve tout d'abord dans la constitution des éléments de démocratie directe ou semi-directe qui laissent penser que les constituants ont cherché les meilleurs moyens de faire passer dans la réalité l'objectif de restitution de la souveraineté populaire. Le texte prévoit des mécanismes référendaires, révocatoires – pour tous les emplois publics, y compris pour le président – et la possibilité d'une « *initiative législative citoyenne* » (article 11). Dans ce domaine, toutefois, on peut estimer que Morales et le MAS assument dans ses grandes lignes une forme représentative de gouvernement. De ce point de vue, et de manière assez classique, la « parole du peuple » sera largement celle des élus masistes. Simplement, il sera intéressant de suivre la mise en œuvre du « contrôle social » par lequel, selon l'article 241, la « *société civile organisée* » exprime le rôle des mouvements sociaux à tous les niveaux de la gestion publique⁵¹. Par contre, là où la constitution montre plus d'originalité, et où se profile à notre avis un écueil, c'est dans un certain nombre de mécanismes « identitaires » qui partent du postulat, encore incertain, que la culture indienne peut avoir des effets juridiques. Le principe de démocratie communautaire, notamment, est problématique. A travers lui, on découvre dans les futures institutions un vide que les pratiques originaires doivent remplir. On lit donc dans la constitution l'acceptation des « *normes et procédés propres aux nations et aux peuples indigènes, originaires et paysans* » pour l'élection des représentants (article 11). C'est ainsi le cas pour les conseils municipaux (article 284) et plus généralement pour les territoires indigènes autonomes (articles 292 et 293). Sans oublier le très important chapitre 7, qui donne à ces mêmes populations un pouvoir d'autodétermination non négligeable sur le plan culturel, économique et juridique.

Dans le futur régime plurinational, l'existence d'une identité affranchie de l'influence étrangère doit être l'œuvre des indiens eux-mêmes. A eux de trouver leur propre forme de gouvernement local, de voter à leur façon – tant que la démocratie est respectée –, de décider de leur propre système pénal (l'article 178 reconnaît le « *pluralisme juridique* » et l'article 190 valide la notion de « *juridiction indigène* ») et médical (articles 35 et 42 sur la médecine traditionnelle). C'est là que réside la tentative pour remplacer l'« extérieur » par une identité interne et autonome. Mais ce qui pourrait n'être, au mieux, qu'une reconstruction, voire une réinvention, est présenté comme une réémergence. Ce serait le simple retour à des pratiques et coutumes ancestrales que la période coloniale aurait occultées sans les faire disparaître. En fait, il est très difficile de dire si les « *500 ans de résistance indigène* » ont sauvé beaucoup de

⁵¹ La formulation de cet article a évolué entre le texte initial et celui qui a été soumis au référendum de janvier 2009 : dans la formulation initiale, le peuple participait « *à la prise décision des politiques publiques* », tandis que dans la nouvelle version il ne participe plus qu'à leur « *conception* ».

traces de la culture précoloniale⁵². Par contre, nous pouvons constater le risque qu'ont pris les constituants. En voulant préserver dans leur projet un espace qui exprime les conditions institutionnelles de l'attente, c'est-à-dire de l'expectative face à l'éventuelle résurgence de l'identité nationale, ils incluent la possibilité que ce vide puisse ne pas être comblé. S'il s'était contenté d'annoncer la rupture avec le néo-libéralisme pour lui substituer une autre option – ce qu'a fait Chavez au Venezuela –, Morales n'aurait été confronté qu'à la seule exigence de formuler une alternative politico-économique. Mais il a ajouté à cela une dimension identitaire qui rend sa tâche plus complexe : en voulant rompre avec les modèles hérités de cinq siècles de « domination coloniale » dont le néo-libéralisme ne serait que le dernier avatar, il s'impose de prouver qu'un substitut endogène a survécu. A moins que l'Etat n'assume en fin de compte lui-même la prise en charge de cette énonciation identitaire⁵³.

Pluralité culturelle et extériorisation de l'opposition

Au-delà de ce débat, ce qui nous intéresse surtout est la place ambiguë des anciennes élites dans ce processus de délimitation du peuple bolivien. En effet, nous allons voir que l'aboutissement des travaux constituants a confirmé la dynamique d'extériorisation à partir de laquelle le MAS et son leader avaient structuré leur discours contestataire. Pour cela, nous allons démontrer en quoi la constitution de décembre 2007 agit comme un référent d'extériorisation pour ceux que les masistes ont redéfini comme importateurs. Puis nous évaluerons leurs conditions d'accès à l'espace public souverainiste. Qu'entend-on, tout d'abord, par référent d'extériorisation ? La nouvelle constitution bolivienne indique les critères d'appartenance au régime qu'elle institue. En conséquence certaines options en sont exclues, malgré les dénégations de Morales dans son discours d'investiture et malgré certains

⁵² Le débat existe sur deux niveaux. A un niveau général, l'« évisme » en tant que discours nationaliste visant à substituer aux importations de modèles un corpus de représentations endogène, est un échec. En effet, la tenue d'une Assemblée constituante associée à l'appel à la souveraineté populaire sont des modes de mobilisation puisés dans l'imaginaire occidental. Pour autant, rien n'empêche de débattre à un second niveau des pratiques indiennes inscrites dans le nouveau cadre constitutionnel. Mais on ne peut le faire qu'à condition d'admettre que l'idée d'une résurgence de l'indianité précoloniale est aussi une ressource de légitimation pour le régime de Morales. Sur le premier débat : Denis Rolland et Annick Lemperiere, 1998, *L'Amérique Latine et les modèles européens*, Paris, L'Harmattan, 540 p. ; René Fregosi, 2006, *Altérité et mondialisation. La voie latino-américaine*, Paris, Ellipses, 252 p., pp. 43-58. Sur le second débat : Isabelle Hillenkamp, 2007, « Utopie et mise en œuvre d'une économie "authentiquement indienne" », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 414-429 ; Jean-Pierre Lavaud, 1992, « La solidarité syndicale bolivienne est-elle une particularité indienne ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 27, pp. 47-51.

⁵³ Concernant les débats sur le caractère construit de l'identité indienne que Morales et le MAS présentent comme une réémergence culturelle, cf. Andreu Viola Recasens, 2001, *Viva la coca, mueran los gringos. Movilizaciones campesinas y etnicidad en el Chapare*, Publications de la Universitat de Barcelona, Barcelona, 114 p., pp. 68-71 et 83-86. Sur ce thème, voir aussi André Beteille, 1998, « The idea of indigenous people », *Current Anthropology*, n° 39, p. 188.

termes employés dans la constitution, dont il faut éviter une lecture hâtive. Lors de sa prise de fonction, le leader du MAS a insisté à plusieurs reprises sur le fait que « *le mouvement indigène originaire n'est pas exclu* » le changement allant se faire « *sans expulser qui que ce soit* »⁵⁴. A première vue, cela se confirme dans le texte constitutionnel, dans lequel il est dit que « *le peuple bolivien est composé de la totalité des boliviens et des boliviennes qui appartiennent aux zones urbaines et à leurs diverses classes sociales, des nations et des peuples indigènes originaires et paysans, et des communautés interculturelles et afroboliviennes* » (article 3). En réalité, il pose des conditions d'appartenance légitime à ce peuple.

Ainsi, s'il est souvent question dans la constitution des multiples peuples ou nations qui composent le peuple bolivien, c'est bien des peuples originaires dont il s'agit. C'est à eux qu'est consacré l'article 30 où sont énumérés les domaines où l'appartenance communautaire prend le relais de l'Etat. Ce sont les droits des « *nations et peuples indigènes originaires et paysans* » ayant une identité culturelle « *dont l'existence est antérieure à l'invasion coloniale espagnole* ». Les diverses formes d'autogouvernement prévues dans les articles ne concernent que cette catégorie majoritaire : il y a pluralité des peuples dans le peuple, mais cette pluralité est celle des nations originaires. C'est une pluralité multiculturelle et non politique ; elle ne s'applique pas à l'opposition, qu'il s'agisse des partis ou des régions qui contestent le changement de régime. Lors de son investiture, Morales avait précisé que, dans le nouveau régime, les « *parlementaires qui ne sont pas du MAS* » sont les bienvenus « *s'ils approuvent le changement* »⁵⁵. En d'autres termes, la condition pour intégrer le peuple est l'adhésion à l'option masiste, donc à la loi de la majorité. Il y a bien un « intérieur » et un « extérieur » qui se profilent dans la constitution. Sur le plan l'intérieur, le cadre égalitaire et multiculturel est explicite : en plus de l'espagnol, trente-six langues sont reconnues comme langue nationale, et toutes les communautés indigènes se voient reconnaître les mêmes droits. L'Etat est neutre et impartial face à la diversité intrinsèque du peuple indien. Mais il n'est pas neutre au sens où des options politico-économiques concurrentes pourraient coexister avec le masisme et entrer en compétition pour les fonctions gouvernementales. Au contraire, ceux qui n'adhèrent pas au dessein collectif de l'Etat indigéniste ne sont pas inclus dans cette diversité⁵⁶.

⁵⁴ Evo Morales, *Palabras del Presidente de la República en la transmisión del mando presidencial*, § 68.

⁵⁵ Ibid, § 62.

⁵⁶ Chez Taylor, le dessein collectif d'une société, tel qu'il est pris en charge par l'Etat, renvoie aux valeurs et à l'identité que cet Etat souhaite promouvoir sur le territoire national. Une société disposant d'un dessein collectif validé par ses institutions est le contraire d'une société dans laquelle l'Etat reste neutre et se refuse à privilégier une définition unique du bien commun ou de la justice. Pour Taylor, ce sont bien deux types de sociétés libérales, mais la seconde est une pure vue de l'esprit. Cf. Taylor, *Multiculturalisme*, pp. 72-84.

La constitution confirme à ce sujet le discours d'investiture. Dès l'article 2, un lien est établi entre le droit à l'autonomie et l'appartenance à la culture précoloniale. Sont perçus implicitement comme des colons ceux qui ont un lien avec les conquérants espagnols arrivés cinq siècles plus tôt, donc avec l'Occident. Ils ne peuvent investir l'espace public et réclamer une appartenance au peuple que s'ils renoncent à ce lien. Dans cette logique de refondation précoloniale, c'est ce qui fait de la constitution un référent en fonction duquel se mesure l'extériorisation des anciennes élites. Et si le peuple n'est pas défini sur une base ethnique – les « colons » qui soutiennent le changement sont acceptés – le doute demeure sur ce que les masistes définissent comme les vrais boliviens. Faire partie du peuple, c'est d'abord accepter les institutions indigénistes et donc aussi l'idée que l'Etat est au service des populations originaires. Et l'on voit mal, dans ce cas, qui d'autre que les indiens pourraient formuler le substitut identitaire chargé de combler le vide institutionnel créé par le rejet des influences étrangères⁵⁷. En conséquence, les partis autrefois dominants, ou plus simplement les Boliviens qui gardent un attachement à la forme précédente du régime, sont devenus une minorité dont le statut est instable⁵⁸. Les tensions régionalistes que connaît la Bolivie illustrent leur refus face à cette nouvelle délimitation du peuple. Extériorisés sur le plan politique, ces « importateurs » sont tentés de répondre par une extériorisation territoriale qui prend la forme d'une forte réticence locale aux décisions de l'Etat central⁵⁹.

Ainsi, depuis l'élection de Morales en 2005, la multiplication des consultations référendaires a instauré une concurrence entre deux niveaux conflictuels de légitimité démocratique. L'utilisation du référendum, mode privilégié de l'« appel au peuple » dans le modèle constitutionnel occidental, est devenu un instrument de gestion des crises politiques nées de l'affrontement entre Morales et les régions à partir desquelles l'opposition a tenté de retrouver une dynamique électorale et de conserver un espace d'expression dans l'espace public. Ces quatre régions – Santa Cruz, Beni, Pando et Tajira –, situées à l'est du pays, sont regroupées

⁵⁷ Le discours masiste est lui-même équivoque et s'articule autour de plusieurs registres distincts dont le caractère convergent ou incompatible est fluctuant selon le contexte. On pourrait ainsi repérer un nationalisme ethnique prônant le retour de la domination indienne, un anti-impérialisme hostile au néo-libéralisme et aux Etats-Unis, et une composante démocratique attachée à l'idée de souveraineté populaire. La redélimitation de la Nation légitime sur des critères ethniques ne serait alors qu'une tendance parmi d'autres du discours masiste, le futur régime se constituant à la fois sur une base politique, ouverte à tous les Boliviens pour peu qu'ils adhèrent au projet masiste, et sur une base ethnico-centrée et excluante. Cf. Rodrigo Contreras Osorio, 2007, *La gauche au pouvoir en Amérique Latine*, Paris, L'Harmattan, 230 p., p. 148.

⁵⁸ Dans son analyse des premiers articles de la constitution, Jorge Lazarte détecte pour sa part une orientation ethniciste du texte, qui pose problème selon lui pour le statut du pluralisme en Bolivie, et surtout pour les 40 % de la population qui ne se reconnaissent aucune appartenance ethnique (Jorge Lazarte, « La Asamblea Constituyente de Bolivia: de la oportunidad a la amenaza », § 58 à 61)

⁵⁹ Cf. Laurent Lacroix, 2006, « Bolivie : refondation du modèle national et tensions politiques », *Observatoire des changements en Amérique Latine*, Paris, Editions de l'IHEAL ; Daniel Dory, 2006, « Polarisation politique et fractures territoriales en Bolivie », *Hérodote*, n° 123, pp. 82-87.

du fait de leur disposition géographique sous le nom de « demi-lune ». Elles concentrent l'essentiel des ressources en hydrocarbure de la Bolivie et la population indienne est y moins présente. Or, depuis 2005, la restructuration des clivages partisans s'est accompagnée d'une distribution territoriale du rapport de force entre la nouvelle majorité et ses principaux opposants. Dès lors, l'organisation de plusieurs référendums, loin de permettre de trancher ce rapport de force, a cristallisé les positions des protagonistes, entraînant sur le long terme un statu quo. Celui-ci révèle non seulement la prise de distance de l'opposition envers le régime en cours de construction, dans lequel elle ne se reconnaît pas d'appartenance possible, mais aussi l'épuisement des modes démocratiques de gestion pacifiée des antagonismes politiques et sociaux à l'œuvre dans le pays. En un sens, l'extériorisation des anciennes élites, et plus généralement des opposants à la logique indigéniste de la nouvelle constitution, s'incarne concrètement dans ce processus de repli sur des légitimités référendaires incompatibles.

C'est ce que nous pouvons constater de 2006 à 2009 lors des référendums successifs organisés en Bolivie, chaque victoire de Morales – indéniable sur le plan national – étant tempérée par une défaite régionale. Le premier s'est déroulé le même jour que l'élection de l'assemblée constituante en juillet 2006. Prévu par le prédécesseur de Morales, il visait à mettre en œuvre une autonomie territoriale soutenue par la « demi-lune » et refusée par le nouveau président. Dans les bastions de l'opposition, les résultats ont confirmé le clivage entre les deux échelons : si le « non » l'a emporté à l'échelle nationale avec 56,2 % des voix, les régions hostiles à Morales ont largement voté en faveur du « oui », parfois à plus de 70 %⁶⁰. De même, en août 2008, lors du référendum révocatoire, la victoire nationale de Morales fut là encore contrebalancée par des résultats inverses au niveau régional⁶¹. Enfin, plus important encore, cette logique s'est répétée en janvier 2009 à l'occasion du vote sur la nouvelle constitution : recueillant l'approbation globale de 61,4 % des électeurs, le texte a été rejeté par l'ensemble de la « demi-lune » avec notamment 65,2 % de votes négatifs à Santa Cruz et 67,3 % à Beni. L'« appel au peuple », utilisé par Morales afin d'opposer la souveraineté populaire à la persistance d'une option hostile à son projet, a donc aussi nourri une légitimité électorale régionale qui est entrée en concurrence avec le pouvoir central, amorçant une division de la souveraineté sur le territoire bolivien. Le processus d'instauration d'une règle commune de coexistence au sein de l'espace public, rendu problématique par la rené-

⁶⁰ Le « oui » l'a emporté avec 57,7 %, à Pando, 60,8 % à Tajira, 71 % à Santa Cruz et 73,8 % à Beni.

⁶¹ Le mandat de Morales a été contesté de façon majoritaire à Tajira (50,2 %), Beni (56,3 %) et Santa Cruz (59,2 %). Pando est la seule région de la « demi-lune » à avoir voté en faveur du président (52,5 %). Dans l'ensemble de ces régions, les préfets – chefs de file de l'opposition qui étaient également révocables – ont été reconduits.

gociation des contours de la nation bolivienne – dont la question des autonomies régionales est un vecteur concret – n’a donc pas été clôturé par le vote de janvier 2009⁶².

* * *

La constitution votée en janvier 2009 dessine les contours d’un régime unanimiste dont la vocation multiculturelle est biaisée par l’obligation faite aux tenants des modèles occidentaux de renoncer à leurs affiliations antérieures, et donc par les difficultés à établir un cadre constitutionnel suffisamment consensuel pour permettre la coexistence de projets partisans distincts. On pourrait arguer du fait que l’adoption dans la loi fondamentale d’un certain nombre de principes, communs à l’ensemble des citoyens et autours desquels s’articulent des variantes en compétition dans l’espace public, est une chose finalement assez banale. C’est le cas de tous les régimes où le pluralisme s’accompagne d’une délimitation assez stricte des options légitimes pour la conquête du pouvoir. Toutefois, nous avons démontré que le cas bolivien était sensiblement différent. Les frontières du peuple y ont été redéfinies de manière à ce que les valeurs et identités acceptées par l’Etat sur le territoire national soient subordonnées à un impératif souverainiste et endogène. De ce point de vue, les possibilités d’appartenance au peuple – et donc en même temps à une logique multiculturelle qui est une modalité institutionnelle interne au nouveau régime – sont réduites pour ceux qui ne se réclament pas de la Bolivie précoloniale. Sans compter que le discours masiste, formalisé et institué dans la future constitution, semble figer les populations indigènes dans une identité close, dérivée de l’appartenance ethnique et vouée à répéter d’éventuelles pratiques « ancestrales ». Comme s’il était finalement impossible – et non pas simplement improbable – d’être à la fois indien et néo-libéral. Cependant, ce régime-là n’est encore qu’un texte dont l’application fera l’objet de débats virulents.

Le processus d’extériorisation des anciennes élites a mené le pays dans une situation qui se révèle instructive au regard de la théorie politique. Le retard des travaux constituants, le repli de l’opposition sur des bastions régionaux inscrits dans une dynamique autonomiste, sont autant de signes de résistance face au processus d’extériorisation, donc de lutte pour que les valeurs et « recettes » qui structurent le discours des anciennes élites conservent un accès à

⁶² L’accord intervenu en octobre 2008 sur la modification de la première version de la constitution a été rejeté par une partie de l’opposition et n’a pas empêché une campagne hostile à la ratification. Cet accord a concerné notamment la limitation du nombre de mandats présidentiels, le statut des régions ou les pouvoirs attribués au « contrôle social ». Plus symboliquement, le terme de « République » apparaît dorénavant pour désigner la Bolivie, alors que les constituants du MAS l’avaient relégué dans l’héritage colonial.

l'espace public et continuent à être une ressource pour l'acquisition de la citoyenneté légitime. C'est la persistance de leur identité en tant que Boliviens et non en tant que « colons » ou « importateurs », qui est en jeu. Or, il est intéressant de noter que la situation de suspension institutionnelle du pays, cette prolongation de la transition entre deux régimes, a aussi marqué – malgré son caractère hautement insatisfaisant – la prolongation d'une situation de pluralisme plus étendu que ce que préparait la constitution.

Depuis 2005, en effet, le jeu politique s'est ouvert à de nouveaux acteurs autrefois dépourvus de représentation à l'échelle étatique, tandis que les élites des années 80 à 90 ont continué à promouvoir une option néo-libérale et pro-occidentale dont Morales a régulièrement affirmé dans ses discours qu'elle n'aurait plus jamais sa place dans l'espace public⁶³. En d'autres termes, des acteurs politiques en cours d'extériorisation, considérés par le gouvernement masiste comme une minorité illégitime dont la défaite devrait signer la disparition en tant qu'opposants, ont maintenu de force leur présence dans le débat public. D'une certaine façon, ils n'ont pas le choix : l'étiquette coloniale qui leur est apposée ne peut masquer le fait qu'il ne s'agit en aucun cas de colons affiliés à une Nation étrangère auprès de laquelle ils pourraient éventuellement se réfugier. De fait, la gestion institutionnelle de leur extériorisation ne pouvait qu'aboutir à une impasse : l'existence sur le territoire d'une population minoritaire décrite comme exogène bien que sa présence soit inévitable. Dès 2005, la coexistence dans l'espace public bolivien de l'« extérieur » et de l'« intérieur » apparaissait comme l'issue la plus probable du changement institutionnel en cours.

Or, n'est-ce pas cette coexistence qui autorise justement à localiser un espace public démocratique et libéral ? En disant cela, nous ne cherchons pas à plaquer sur la réalité de la Bolivie actuelle une grille de lecture décontextualisée, mais à déterminer l'une des logiques sous-jacentes de cette réalité. La vie politique du pays se caractérise aujourd'hui par la confrontation entre une option majoritaire, parvenue au pouvoir en décembre 2005, et une option minoritaire qui, projetée hors du peuple légitime, était censée disparaître d'elle-même. Mais en persistant, en refusant de rejoindre les rangs de la majorité, elle a joué un rôle de limitation de l'unanimité et de préservation de la critique – qui est bien le propre de toute extériorité – au sein de la société bolivienne. Elle a empêché l'option majoritaire de l'emporter tout à fait, et elle l'a ainsi confrontée à son extérieur, c'est-à-dire à une alternative politico-économique qui la gêne dans sa prétention à dire le vrai ou le juste de façon monopoliste et définitive. Peu importe à ce stade si les anciennes élites demandent au nouveau régime

⁶³ Pour Morales, le « *processus de changement est sans retour* ». Cf. Evo Morales, *Palabras del Presidente en la promulgación de la ley de referendo dirimidor y de aprobación de la nueva constitución*.

de faire pour elles aujourd'hui ce qu'elles n'ont pas fait pour le MAS autrefois : accepter l'idée d'une contestation qui ne soit pas perçue comme un obstacle au bon fonctionnement du régime, mais au contraire comme un élément constitutif de son bon fonctionnement en tant que régime pluraliste. Depuis 2005, les ex-élites participent malgré elles à la perpétuation d'une sorte de pluralisme instable, spontané, dont la nouvelle constitution n'a pas pris la mesure puisqu'elle le traite comme une transition qu'il s'agirait d'achever au plus vite. Nous nous demandons pour notre part dans quelle mesure cette transition pourrait être instituée en tant que telle, sous une forme normée et pacifiée, de manière à ce que soit préservée, voire encouragée, la coexistence de la majorité et de la minorité critique. De manière aussi à ce que soient anticipées les conditions d'une alternance politique qui ne soit pas une alternance constitutionnelle entre deux régimes.

Bibliographie :

André Beteille, 1998, « The idea of indigenous people », *Current Anthropology*, n° 39, pp. 187-191.

Cécile Casen, 2004, « Système de partis et partis antisystèmes en Bolivie : émergence du MIP et du MAS sur la scène politique bolivienne depuis 2000 », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 46, pp. 63-72.

Cécile Casen, 2007, « Les mouvements sociaux : de la guerre de l'eau à la guerre du gaz », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Denis Rolland et Joëlle Chassin, pp. 220-232.

Catherine Conaghan and James Malloy, 1994, *Unsettling Statecraft. Democracy and Neoliberalism in the Central Andes*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 303 p.

Christine Delfour, 2007, « La gouvernance politique : des acteurs partenaires et concurrents. Le cas du mouvement nationaliste révolutionnaire », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Denis Rolland et Joëlle Chassin, pp. 66-78.

David Dolowitz, 1998, *Learning from America Policy Transfer and the Development of the British welfare state*, Eastbourne, Sussex Academic Press, 212 p.

Daniel Dory, 2003, « Bolivie : La recomposition traumatique du système politique », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 43, pp. 137-158.

Daniel Dory, 2006, « Polarisation politique et fractures territoriales en Bolivie », *Hérodote*, n° 123, pp. 82-87.

Daniel Dory, 2007, « Une approche géohistorique des dynamiques ethniques en Bolivie », dans *La catégorisation ethnique en Bolivie*, sous la dir. de Jean-Pierre Lavaud et Isabelle Daillant, Paris, L'Harmattan, 298 p., pp. 21-68.

René Fregosi, 2006, *Altérité et mondialisation. La voie latino-américaine*, Paris, Ellipses, 252 p.

Isabelle Hillenkamp, 2007, « Utopie et mise en œuvre d'une économie "authentiquement indienne" », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 414-429.

Forrest Hylton, 2007, *Revolutionary Horizons : Past and Present in Bolivian Politics*, London, Verso, 192 p.

Wade Jacoby, 2000, *Imitation and politics, Redesigning Modern Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 226 p.

Lucien Jaume, 2007, « La pensée en action : pour une autre histoire des idées politiques », article disponible sur le site de la bibliothèque de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (<http://www.ihtp.cnrs.fr>).

Lucien Jaume, 2009, « Méthodes d'interprétation des textes politiques », *Jus Politicum*, n°1 (publication électronique : <http://www.juspoliticum.com>).

Laurent Lacroix, 2006, « Bolivie : refondation du modèle national et tensions politiques », *Observatoire des changements en Amérique Latine*, Paris, Editions de l'IHEAL.

Laurent Lacroix, 2007, « Changements de modèles et changements d'acteurs », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 79-93.

Laurent Lacroix, 2007, « néoindigénisme d'Etat et ethnicisation », dans *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, sous la dir. de Rolland et Chassin, pp. 233-262.

Jean-Pierre Lavaud, 1991, *L'instabilité politique de l'Amérique Latine. Le cas bolivien*, Paris, Editions de l'IHEAL, 290 p.

Jean-Pierre Lavaud, 1992, « de l'indigénisme à l'indianisme : le cas de la Bolivie », *Problèmes d'Amérique Latine* n° 7, pp. 63-82.

Jean-Pierre Lavaud, 1992, « La solidarité syndicale bolivienne est-elle une particularité indienne ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 27, pp. 47-51.

Jean-Pierre Lavaud, 2007, « La valse catégorielle, l'identification officielle ethnique en Bolivie », dans *La catégorisation ethnique en Bolivie*, sous la dir. de Jean-Pierre Lavaud et Isabelle Daillant, pp. 95-121.

Jorge Lazarte, « La Asamblea Constituyente de Bolivia: de la oportunidad a la amenaza », dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 2008. Disponible à l'adresse suivante :

<http://nuevomundo.revues.org/index42663.html>

Yvon Le Bot, 1994, *Violence et modernité en Amérique Latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 291 p.

James Malloy and Eduardo Gamarra, 1988, « The Transition to Democracy in Bolivia », dans *Authoritarians and Democrats. Regime Transition in Latin America*, sous la dir. de James Malloy and Mitchell Seligson, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 288 p., pp. 93-120

Rodrigo Contreras Osorio, 2007, *La gauche au pouvoir en Amérique Latine*, Paris, L'Harmattan, 230 p.

Nancy Grey Postero, 2007, *Now We Are Citizens. Indigenous Politics in Postmulticultural Bolivia*, Stanford, Stanford University Press, 312 p., pp. 123-126.

Andreu Viola Recasens, 2001, *Viva la coca, mueran los gringos. Movilizaciones campesinas y etnicidad en el Chapare*, Publications de la Universitat de Barcelona, Barcelona, 114 p.

Denis Rolland et Annick Lemperiere, 1998, *L'Amérique Latine et les modèles européens*, Paris, L'Harmattan, 540 p.

Richard Rose, 1993, *Lesson-drawing in Public Policy*, New York, Chatham House Publishers, 190 p.

Javier Santiso, « Circulation des idées et relations internationales », dans *Les nouvelles relations internationales*, sous la dir. de Marie-Claude Smouts, Paris, Presses de Sciences Po, 409 p., pp. 227-251.

Erwan Sommerer, 2008, « Résistance à l'extériorité et populisme dans la pensée politique argentine », *Pandora*, n° 8, pp. 171-186.

Charles Taylor, 2005, *Multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 144 p.

Donna Lee Van Cott, 2005, *From Movements to Parties in Latin America. The Evolution of Ethnic Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 300 p.

Deborah Yashar, 2005, *Contesting Citizenship in Latin America. The Rise of Indigenous Movements and the postliberal challenge*, Cambridge, Cambridge University Press, 388 p.